

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS  
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

**18 DÉCEMBRE 2024**

À une séance extraordinaire du Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs tenue au centre récréatif Aimélaquois à l'heure habituelle des séances mercredi le 18<sup>ième</sup> jour de décembre 2024. Sont présents Madame et Messieurs les conseillers : Thomas-Louis Thivierge, Marco Lavoie, Monique Gravel, Danick Harvey, Rémi Simard et James Dufour sous la présidence de son honneur la mairesse Madame Claire Gagnon.

**1. CONSTATATION DU QUORUM.**

La mairesse, Madame Claire Gagnon constate le quorum et déclare la séance extraordinaire ouverte à 19h00.

**2024-12-20**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de l'avis de convocation est adopté tel que rédigé.

1. Constatation du quorum.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'avis de convocation.
3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2025.
4. Adoption du plan triennal d'immobilisation pour l'année 2025, 2026 et 2027 ;
5. Période de questions se rapportant exclusivement sur le budget de l'année 2025.
6. Levée de la séance extraordinaire.

**2024-12-21**

**3. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2025**

**ATTENDU QUE** les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du Code municipal;

**ATTENDU QUE** le Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit :

**RECETTES**

Taxes et tarification	2 071 198 \$
Paiement tenant lieu de taxes	76 465 \$
Total des services rendus	117 000 \$

Autres revenus	80 000 \$
Transferts	142 305 \$
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>2 486 968 \$</b>

#### **DÉPENSES**

Administration financière	562 620 \$
Sécurité publique	268 308 \$
Transport	509 991 \$
Hygiène du milieu	560 085 \$
Urbanisme	104 621 \$
Loisirs et culture	340 851 \$
Frais de financement	43 772 \$
Investissement	96 720 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>2 486 968 \$</b>

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le budget de l'année 2025 est accepté tel que présenté ci-dessus.

**2024-12-22**

#### **4. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION POUR L'ANNÉE 2025-2026 ET 2027**

**ATTENDU QUE** Madame la Mairesse, Claire Gagnon, procède à la lecture du programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Monsieur Danick Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Programme triennal d'immobilisation pour les années 2025, 2026 et 2027 de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs soit adopté.

#### **5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est tenue quelques questions sont posées par le public. La période se termine à 19 h 35.

**2024-12-23**

#### **6. LEVÉE DE LA RENCONTRE.**

Sur proposition de Monsieur Rémi Simard, la rencontre est levée à 19 h 36.

**MAIRESSE**

**DIRECTRICE GÉNÉRALE  
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE**

En signant le procès-verbal du 18 décembre 2024, la mairesse conclut qu'elle a signé toutes les résolutions qui y sont adoptées